

ACCOMPAGNEMENT VÉGÉTAL DES CONSTRUCTIONS À HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE



Outil d'utilisation des arbres et arbustes locaux pour la création d'aménagements végétaux intégrant les préoccupations environnementales en Midi-Pyrénées

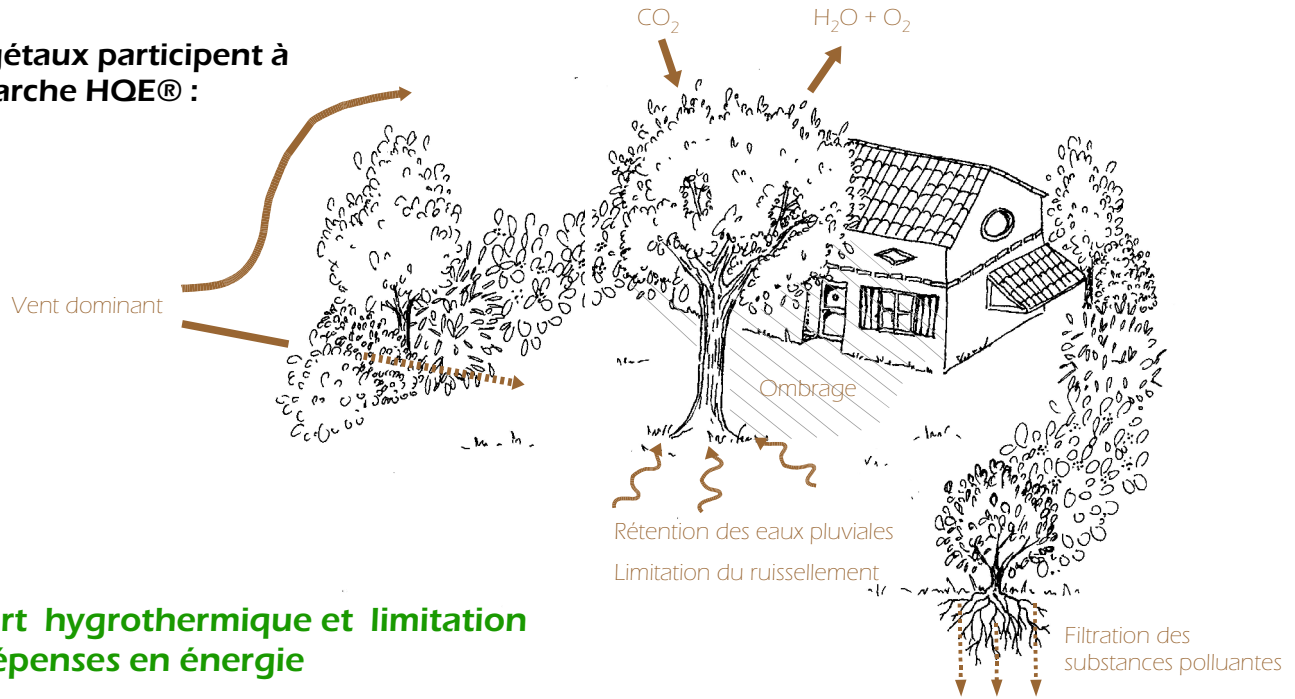


Végétaux et bâti écologique

La démarche HOE® :

- maîtriser les impacts d'une opération de construction ou de réhabilitation sur l'environnement
- créer un environnement intérieur sain et confortable.

Les végétaux participent à la démarche HOE® :



Confort hygrothermique et limitation des dépenses en énergie

Les végétaux constituent un excellent moyen passif pour assurer le confort climatique des habitations et limiter l'utilisation de systèmes complémentaires de chauffage et de climatisation.

- **Protection solaire** : ombrage des façades et du sol, protection thermique par les plantes grimpantes
- **Augmentation de l'humidité de l'air** par évapotranspiration
- **Amélioration de la qualité de l'air** : fixation de CO_2 , rejet d' O_2 et capture de particules en suspension dans l'air
- **Protection contre le vent.**

Protection de la ressource en eau

- **Épuration de l'eau** : les végétaux constituent une structure de filtration des substances polluantes
- **Rétention des eaux pluviales**
- **Diminution de la surcharge des réseaux et fossés** en particules issues de l'érosion.

Conseils techniques

- L'utilisation d'arbres à feuilles caduques assurera une bonne protection solaire estivale et une optimisation des apports solaires en hiver.
- Une haie constituée d'un mélange d'arbres et d'arbustes feuillus freine le vent sans créer de turbulences : protection du bâti et ventilation douce sont assurées.

Espèces végétales locales et amélioration de la qualité environnementale des bâtiments.

Intégration paysagère des constructions



Les arbres et arbustes d'espèces locales créent une liaison douce entre les espaces ruraux et les espaces urbains.

Conditions favorables à la biodiversité

Les arbres et arbustes locaux sont des lieux de vie pour la faune et la flore.



Gestion écologique



Les arbres et arbustes d'espèces locales, rustiques et adaptés au sol et au climat de la région, sont économes en eau, en énergie, en intrants.



Continuité visuelle avec l'environnement naturel



Préservation de l'identité locale

- Préservation du patrimoine naturel.
- Identification à un territoire spécifique.
- Frein à la banalisation des paysages.



Amélioration du cadre de vie

- Grande variété de formes, de couleurs et de textures.
- Création d'aménagements à forte qualité esthétique.



Attrait pour la faune locale

- Lieu de protection, de reproduction et d'alimentation
- Corridors biologiques : zone de circulation des populations animales entre différents habitats naturels.



Refuge pour la flore

- Création de conditions favorables à l'implantation de la flore sauvage au pied des haies.



Maintien d'un équilibre écologique

- Limitation du développement des espèces végétales et animales indésirables.



Réduction de la consommation d'eau

- Arrosage indispensable seulement à la plantation.
- Résistance à la sécheresse.
- Conservation de l'humidité par le paillage.



Réduction des coûts

- Faible coût en énergie et en eau de la production en pépinière.
- Faible coût d'achat des jeunes plants.
- Pas d'entretien : pas de nécessité de tailler.



Réduction des apports d'intrants

- Pas d'apport d'engrais.
- Pas de traitements phytosanitaires.

Conseils techniques :

→ Un effet naturel est assuré par l'utilisation d'un **petit nombre d'espèces différentes** et une certaine **irrégularité dans la séquence de plantation**.

→ Il est important de ménager des **percées visuelles** sur les éléments intéressants du paysage. L'espace en sera agrandi et le confort visuel amélioré.

→ Le **paillage biodégradable** accélère la croissance des jeunes plants : il limite la concurrence herbacée les premières années et assure le maintien de l'humidité et de la température du sol. Contrairement au paillage plastique, il préserve la vie et la richesse du sol.

→ L'espèce doit être choisie en fonction de l'**espace disponible**. Son développement ne nécessitera alors ni taille ni élagage.

→ La **plantation de jeunes plants**, de 1 ou 2 ans, assure un meilleur développement racinaire et une croissance rapide.

→ L'**époque de plantation**, entre fin novembre et fin février, est importante à respecter afin d'obtenir une bonne reprise des arbres et arbustes.

→ Le choix final des espèces à planter dépendra des objectifs de qualité environnementale fixés, combinés aux conditions climatiques et pédologiques de la parcelle.

Arbres

Alisier torminal

Sorbus torminalis

Chêne pédonculé

Quercus robur

Chêne pubescent

Quercus pubescens

Erable champêtre

Acer campestre

Erable plane

Acer platanoides

Frêne commun

Fraxinus excelsior

Merisier

Prunus avium

Tilleul des bois

Tilia cordata



Erable champêtre



Poirier commun



Alisier torminal

PALETTE VÉGÉTALE LOCALE

Arbustes

Bourdaïne

Frangula alnus

Chèvrefeuille des bois

Lonicera periclymenum

Cornouiller sanguin

Cornus sanguinea

Eglantier

Rosa canina

Fusain d'Europe

Euonymus europaeus

Lierre

Hedera helix

Lilas commun

Syringa vulgaris

Nerprun alaternus

Rhamnus alaternus

Noisetier

Corylus avellana

Poirier commun

Pyrus communis

Pommier sauvage

Malus sylvestris

Prunellier

Prunus spinosa

Troène des bois

Ligustrum vulgare

Viorne lantane

Viburnum lantana



Eglantier



Viorne lantane



Cornouiller sanguin



Chèvrefeuille des bois



Bourdaïne

Liste non exhaustive.

Pour en savoir plus sur les espèces locales et leurs techniques de plantation :

Arbres et Paysages d'Autan

Association Loi 1901 créée par des agriculteurs en 1995, agréée association de protection de l'environnement par la préfecture. Son objectif est de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage rural pour le mieux vivre de tous.

Ses missions sont la sensibilisation, l'information, la formation sur l'arbre et le paysage ainsi que l'accompagnement technique de plantations.

Coffret Pays'arbre

Fiches de description de 45 espèces d'arbres et d'arbustes locaux et livret technique sur la plantation et le paysage.



Réalisation : Arbres et Paysages d'Autan.
Financements : Conseil Régional, Europe.



Arbres et Paysages d'Autan
Moulin de Ticaille
31450 Ayguesvives
Tel/Fax : 05 34 66 42 13
apa31@free.fr

